

PROJET ÉDUCATIF 2023-2027 DE L'ÉCOLE LE TREMPLIN

Date de prise d'effet : 1^{er} février 2024

Date de fin : 30 juin 2027

Le projet éducatif est un outil de gouvernance stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative de l'école les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'école ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et à la réussite éducative, soit les élèves, les parents et le personnel de l'école.

Le projet éducatif a été élaboré en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 du Centre de services scolaires des Patriotes. Il est également arrimé avec le Plan stratégique du ministère de l'Éducation du Québec 2023-2027.

GROUPES ET PERSONNES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Vers la fin de l'année scolaire 2022-2023, une rencontre a été faite avec l'ensemble du personnel de l'école afin de présenter les grandes lignes du travail à effectuer en lien avec notre projet éducatif. Au début de l'année scolaire 2023-2024, en assemblée générale, nous avons vu le PEVR du CSSP et nous avons défini nos objectifs et indicateurs en fonction de celui-ci dans le but de contribuer, à notre façon, de nos élèves. Le CEE a aussi contribué à la réflexion tout au long du processus. Il est important de noter que, comme l'école est située dans un centre jeunesse et que ce ne sont que les jeunes reliés à ce centre qui y sont scolarisés, il n'y a pas de conseil d'établissement.

Par la suite, un comité de pilotage pour le projet éducatif a été formé incluant des membres du personnel enseignant, de soutien et professionnel. Il est essentiel de remercier et de souligner l'engagement et la collaboration du comité de pilotage.

Membres du comité de pilotage du projet éducatif

Émilie Blais, technicienne en éducation spécialisée	Kim Donnelly, enseignante
Valérie Côté, direction	Mia Lamontagne, enseignante
Véronique Desrochers Gagné, enseignante	Valérie Neault, enseignante
Daniel Lajoie, conseiller d'orientation	Julie Vallée, enseignante
Amély Girard, orthopédagogue	Nancy, Rannou, technicienne en éducation spécialisée

CONTEXTE

ENVIRONNEMENT EXTERNE

L'école le Tremplin est située à l'intérieur du centre de réadaptation (centre jeunesse) de la Montérégie à Chambly, une municipalité de 31 462 habitants.

Les garçons proviennent de différents milieux socioéconomiques de la région administrative de la Montérégie et de 9 centres de services scolaires (francophones ou anglophones) et d'écoles privées. Une entente de partenariat entre le MEQ et le MSSS assure le financement de l'école et vient définir les responsabilités respectives du CISSSME-CJM (centre de réadaptation de Chambly), du CSSP et de l'école le Tremplin pour favoriser l'épanouissement de l'élève. L'entente de partenariat est présentement en révision et devrait être renouvelée à compter de la prochaine année scolaire (2024-2025).

Nos élèves résident tous au centre de réadaptation. Ils ont entre 10 et 17 ans et jusqu'à 20 ans pour les jeunes contrevenants. Ils sont répartis dans 13 unités de vie ayant des mandats différents (spécialisée en autisme, milieu ouvert, encadrement intensif, mise sous garde et détention). Les services offerts aux jeunes le sont en vertu des lois suivantes : Loi sur les services de santé et les services sociaux, Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) et sur la loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA). Les garçons sont placés pour différentes raisons : abandon, négligence, mauvais traitements psychologiques, abus sexuels ou physiques, troubles de comportements majeurs, consommation, fugue, relations conflictuelles avec leurs parents et finalement, pour des délits à la suite d'une arrestation.

L'école le Tremplin travaille en collaboration avec différents partenaires comme Intégrations compétences, Carrefour jeunesse emploi, SEMO, CISMO, POSA, Boscoville, la Corne d'abondance (La Fabrique à bouffe), le service de police, différents commerces et plus particulièrement, avec tous les intervenants du centre de réadaptation de Chambly.

ENVIRONNEMENT INTERNE

L'école le Tremplin peut accueillir jusqu'à 250 élèves chaque année, tous considérés comme EHDA. Comme les élèves fréquentent l'école le temps où ils sont hébergés en centre jeunesse, la plupart de ceux-ci ne fréquentent que pour une portion de l'année scolaire. Nous avons 154 places d'accueil réparties dans 14 classes : 3 classes dans le secteur sécuritaire et 11 classes au secteur ouvert. Tous nos élèves de la 4^e année du primaire à la 5^e année du secondaire suivent le Programme de formation de l'école québécoise. Nous offrons aussi les parcours à l'emploi, l'éducation des adultes et le pré-DEP. Nous avons aussi 4 plateaux de stage pour nos élèves qui ne peuvent pas faire de stages à l'externe. Cette alternative leur permet de développer des compétences et de vivre des situations concrètes liées au monde du travail.

C'est une équipe de 23 enseignants, 14 éducateurs spécialisés, une orthopédagogue, une travailleuse sociale, une psychoéducatrice et un conseiller d'orientation qui guident nos élèves dans un système de soutien appelé Le soutien au comportement positif (SCP) qui vise à créer un milieu propice à l'apprentissage et gardant toujours en tête l'intervention sensible aux traumatismes et les cinq principes de l'attachement. C'est ce qui oriente et teinte nos interventions au quotidien. Afin de soutenir nos interventions, nous proposons différents moyens d'apaisement aux élèves comme le Plan B, la décharge motrice, les activités Bouge ton thang! qui vise à contrer le refus scolaire et une offre diversifiée d'activités parascolaires.

MISSION DE L'ÉCOLE

L'article 36 de la *Loi sur l'instruction publique* définit comme suit la mission de l'école :

L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté.

Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

VISION, VALEURS ET ENGAGEMENTS

VISION

Notre énoncé de vision représente l'avenir souhaité de notre école pour nos élèves : il décrit l'environnement et les pratiques dans lesquels nous désirons que l'élève évolue afin qu'il développe son plein potentiel.

Après consultation, les membres du personnel reconduisent la vision de notre école :

Créer le bien-être, optimiser les réussites!

VALEURS

Notre énoncé de valeurs constitue les leviers pour planifier les améliorations souhaitées.

Pour l'équipe école du Tremplin, les valeurs préconisées sont encore la **bienveillance**, l'**engagement** dans le milieu et la **collaboration**.

ENGAGEMENTS

- Bienveillance : **Adapter un regard indulgent, compréhensif, sans jugement pour assurer le bien-être de tous.**
- Engagement : **Mettre tout en œuvre pour faire évoluer mon milieu et servir de modèle.**
- Collaboration : **Partager son expertise et s'enrichir de celle des autres.**

ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES

ENJEU NO 1 : LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES				
ORIENTATION : Assurer la réussite de chacun de nos élèves				
		INDICATEUR	SITUATION ACTUELLE ET ANNÉE DE RÉFÉRENCE (2022)	CIBLE en 2027
OBJECTIF 1	Augmenter la proportion d'élèves HDAA ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence lire en français de la 4e secondaire	1.3 Proportion de garçons ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence lire en français de la 6e année du primaire	53%	58%
		1.3 Proportion de garçons ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence lire en français de la 1^{ère} année du secondaire	65%	70%
		1.3 Proportion de garçons ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence lire en français de la 2^e année du secondaire	55%	60%

		1.3 Proportion de garçons ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence lire en français de la 3^e année du secondaire	56%	61%
		1.3 Proportion de garçons ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence lire en français de la 4^e année du secondaire	52%	57%
		1.3 Proportion de garçons ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence lire en français de la 5^e année du secondaire	67%	72%
OBJECTIF 2	Augmenter la proportion d'élèves HDAA ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence écrire en français de la 4 ^e secondaire	2.3 Proportion de garçons ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence écrire en français en 6^e année du primaire	45%	50%
		2.3 Proportion de garçons ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la	56%	61%

		compétence écrire en français de la 1^{ère} année du secondaire		
		2.3 Proportion de garçons ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence écrire en français de la 2^e année du secondaire	33%	38%
		2.3 Proportion de garçons ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence écrire en français de la 3^e année du secondaire	59%	64%
		2.3 Proportion de garçons ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence écrire en français de la 4^e année du secondaire	61%	66%
		2.3 Proportion de garçons ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence écrire en français de la 5^e année du secondaire	50%	55%

OBJECTIF 3	Augmenter la proportion d'élèves HDAA ayant obtenu un résultat final de 70% et plus en mathématique de la 3e secondaire	3.1 Proportion des garçons ayant obtenu un résultat final de 70% et plus en mathématique en 6e année du primaire	48%	53%
		3.1 Proportion des garçons ayant obtenu un résultat final de 70% et plus en mathématique à la 1^{ère} année du secondaire	60%	65%
		3.1 Proportion des garçons ayant obtenu un résultat final de 70% et plus en mathématique à la 2^e année du secondaire	62%	67%
		3.1 Proportion des garçons ayant obtenu un résultat final de 70% et plus en mathématique à la 3^e année du secondaire	57%	62%
OBJECTIF 5	D'ici 2027, augmenter le taux d'obtention d'une qualification FMS de nos élèves.	5.8 Taux de qualification des élèves inscrits en FMS	18%	23%